

DOSSIER DE FORMATION AU CQP INITIATEUR VOILE 2024

Sommaire :

1) Présentation de la structure.....	2
a) Identité.....	2
b) Zone d'activité.....	2
c) Installations à terre.....	2
d) Matériel nautique.....	2
2) Formateurs et équipe pédagogique.....	3
3) Programme de formation.....	3
a) Pré-requis.....	3
b) Formation.....	3
4) Ruban pédagogique	4
5) Centres d'accueil.....	5
6) Annexes.....	5

1) Présentation de la structure

a) Identité

Nom de l'organisme : SOCIETE NAUTIQUE DE NARBONNE

Adresse : 12 rue des Nauticards Port la Nautique 11100 NARBONNE.

Tél : 04.68.65.17.53

Courriel : lanautique.narbonne@gmail.com

Association loi 1901

Club affilié FF Voile : 11001.

Agrément DDJS : 4146.

b) Zone d'activité

Etang de Bages Sigean.

Port (Optimist).

c) Installations à terre

Local administratif :

Un bureau secrétariat accueil.

Une salle de réunion à l'étage.

Les vestiaires :

2 vestiaires existants : hommes – femmes + espace douches et sanitaires.

1 vestiaire à usage publics handicapés.

L'atelier :

Local exclusif et entièrement dédié à l'entretien et aux réparations. Obligatoire pour stocker les « produits dits dangereux ».

Le stockage :

5 bâtiments de stockage du matériel dont un partagé avec le Service des Sports (Mairie).

Une partie d'un des bâtiments est constituée d'une voilerie.

La salle de cours :

Préfabriqué servant pour les cours théoriques et pour les réunions.

L'hébergement:

Les anciens bâtiments de la S.M.C ont été transformés et abritent des groupes en demi-pension, un hangar de stockage et les vélos (Service des Sports).

d) Matériel nautique

Optimists :

Au nombre de 22 :

Planches à Voile :

Au nombre de 42 :

Catamarans :

Au nombre de 12 :

Bateaux Collectifs :

Au nombre de 2 :

Dériveurs :

Au nombre de 8 :

Sécurités :

Au nombre de 6 :

2) Formateurs et équipe pédagogique:

Formateur National : BOUCHE Benoît.

3) Programme de formation

La formation de CQP Initiateur Voile se déroule en 3 BLOC de compétences comprenant : 269 heures au total répartis en 150 heures minimum en Organisme de Formation (OF) et 119 heures minimum en entreprise.

a) Prérequis

- Licence pratiquant ou compétition
- Honorabilité (espace perso licencié)
- Niveau technique 4 FFV
- PSC1 ou équivalent
- Capacité à savoir nager
- Permis bateau
- Carte d'identité
- Règlement des frais administratifs et jury

b) Formation

La formation comporte 3 blocs + EPMS (Elément Préalables à la Mise en situation pédagogique)

BLOC 1

« Préparation et animation de cycles de séances d'initiation et d'apprentissage de voile »
« Exigences Préalable à la Mise en Situation Pédagogique »

Durée :

- 94 heures en OF et 70 heures en entreprise.
- 5 semaines pour se former au bloc 1 et EPMS, certification comprise et Certification EPMS.

Dates Bloc 1

21 octobre 2024 au 25 avril 2025.

Date évaluation :

- EPMS le vendredi 24 octobre 2024. Rattrapage tous les vendredis suivant.
- BLOC 1 A partir du 12 mai 2025.

Les semaines du bloc 1 seront validées par le responsable de formation selon le profil des stagiaires en fonction des formateurs de son lieu de réalisation.

BLOC 2

« Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportive »

Durée :

- 21 heures en OF et 14 heures en alternance.
- 1 semaine pour se former au Bloc 2 certification comprise.

Date Bloc 2

Samedi 5 avril et samedi 12 avril 2025.

Date d'évaluation :

- A partir du 19 avril 2025. Rattrapage tous les samedis suivants.

BLOC 3

« Entretien, préparation et surveillance des conditions de pratique non encadrée en voile dans un espace nautique déterminé »

Durée :

- 35 heures en OF et 35 heures en alternance.
- 2 semaines : 1 semaine en OF et 1 semaine en alternance.

Dates BLOC 3 :

Du 23 juin au 28 juin 2025– Vacances de Pâques 2025.

Dates d'évaluation :

A partir du 30 juin 2025. Rattrapages, à partir du 1^{er} juillet 2025.

4) Ruban pédagogique

RUBAN PEDAGOGIQUE 2024 / 2025								
EPMSP Exigences Préalables à la Mise en Situation Pédagogique -								
FORMATION					EVALUATION et RATTRAPAGE			
	Dates	Horaires	Lieux	Conditions		Dates	Horaires	Lieux
	21 octobre	9h00	Société		EPMSP	24 octobre	9h00	Société Nautique
	au	à	Nautique	Urgence simulé	Rattrapage	25 octobre	à	de Narbonne
EPMSP BLOC 1	25 avril 2025	17h00	De Narbonne	+ entretien de 30 minutes			17h00	Lieux de stage
BLOC 1 Préparation et animation de cycles de séances d'initiation et d'apprentissage de voile								
ALTERNANCE					EVALUATION			
	Dates	Horaires	Lieux	Conditions		Dates	Horaires	Lieux
	A partir	9h00			BLOC 1	A partir du 12 mai	9h00	Lieux de stage
	du 28 avril 2025	à	Lieux du stage	Public Ecole de voile. Niveau 0 à 3			à	
BLOC 1	70 heures	17h00			Rattrapage	Tous les vendredis	17h00	Lieux de stage
						A partir du 12 mai		
BLOC 2 Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportive								
FORMATION et ALTERNANCE					EVALUATION			
	Dates	Horaires	Lieux	Conditions		Dates	Horaires	Lieux
	A partir du 5 avril 2025	9h00	Société Nautique de Narbonne et lieu de stage	Public Ecole de voile. Public divers. Régatiers.	BLOC 2	19 avril 2025	9h00	Lieux de stage
BLOC 2	14 heures	à 17h00			Rattrapage	Tous les samedis à partir du 26 avril 2025	à 17h00	Lieux de stage
Bloc 3 Entretien, préparation et surveillance des conditions de pratique non encadrée en voile dans un espace nautique déterminé.								
FORMATION ET ALTERNANCE					EVALUATION			
	Dates	Horaires	Lieux	Conditions		Dates	Horaires	Lieux
	A partir	9h00	Société Nautique de Narbonne et lieu de stage	Public Ecole de voile. Point location.	BLOC 3	A partir du 30 juin 2025	9h00	Lieux de stage
BLOC 3	du 23 juin 2025	à			Rattrapage	A partir du 01 juillet 2025	à	
	jusqu'au 30 août	17h00					17h00	Lieux de stage
	49 heures							

5) Centres d'accueil

Une convention sera signée entre le centre de formation et les centres d'accueil.

Outre la convention, il conviendra de préciser :

- La préparation en amont de l'accueil du ou des stagiaires.
- Leurs suivis.
- Les modalités d'évaluation.
- Les outils nécessaires à la formation.
- Les formalités administratives.

6) Annexes

Convention d'alternance

Fiche de suivi du moniteur stagiaire

Habilitation du centre de formation

Liste des formateurs du centre de formation